

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 novembre 2018, il a été constitué une société.

Dénomination sociale : Distillerie de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Forme sociale : Société par actions simplifiée (SAS).

Montant du capital social : 1 125 000 (un million cent vingt-cinq mille) euros.

Siège social : 5, rue Sauveur-Ledret
B.P. 4250
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.

Objet social (indiqué sommairement) : - La production et distribution des spiritueux,
- L'organisation de stages, formation, animations en lien avec le monde des alcools,
- L'organisation de dégustations et de visites touristiques des usines de production, de stockage sur l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés sde Saint-Pierre-et-Miquelon.

Sont nommés premiers membres du comité de direction pour une durée de 6 ans :

1. Président : M. Christian Vergier demeurant
6, Chemin-des-curtils
21190 Ebaty
2. Vice-Président : M. Robert Hardy, demeurant
9, route-de-la Pérouse
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon,
3. Directeur général : M. Yannick Mahé, demeurant
13, avenue du lac
21200 Beaune.

Immatriculation : 844 634 048 00012 au RCS de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Pour avis,

Le vice-président

